



Ouagadougou, le **22 AOUT 2024**

N°2024/\_\_\_\_\_/MESRI/SG/DGCOB/DBE

0052

# **COMMUNIQUE**

## **1 Appel à candidature**

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), a l'honneur de porter à la connaissance **des lauréats du baccalauréat de la session de 2024**, que l'État burkinabé offre, **au titre de l'année académique 2024-2025, des bourses nationales pour des études de cycle licence au Burkina Faso dans les Ecoles Inter-États et sous régionales suivantes :**

- Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE) : **deux (02) bourses ;**
- Ecole Supérieure Multinationale des Télécommunications (ESMT)/Antenne Ouagadougou : **quatre (04) bourses.**

**Les candidats doivent faire un choix entre les deux (02) établissements suscités.**

## **2 Conditions de candidature**

Peut faire acte de candidature, tout bachelier de la session de 2024, admis **au premier tour** et remplissant les conditions suivantes :

- être de nationalité burkinabé ;
- être titulaire du baccalauréat de la session 2024 au Burkina Faso ou dans un autre pays ;
- avoir au moins **14/20** de moyenne ;
- **ne pas être âgé de plus de 22 ans révolus au 31 décembre 2024 ;**
- **ne pas être déjà salarié du public ou du privé ;**
- être inscrit en première année de licence au titre de l'année académique 2024-2025 dans l'une de ces écoles.

## **3 Composition du dossier de candidature**

Tout dossier de candidature doit comporter les **fichiers scannés** de toutes les pièces suivantes :

- la fiche de candidature renseignée (à télécharger sur la plateforme **CampusFaso** : [www.campusfaso.bf](http://www.campusfaso.bf)) ;
- l'original de l'extrait d'acte de naissance ou la photocopie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ;

- l'original de la copie certifiée conforme du certificat de nationalité burkinabè ou la photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ;
- une photocopie légalisée de l'attestation de succès au baccalauréat, session de 2024 ;
- une photocopie légalisée du relevé de notes du baccalauréat, session de 2024 ;
- **une preuve d'inscription en première année de licence au titre de l'année académique 2024-2025 dans l'une de ces écoles.**

#### 4 Procédure de dépôt du dossier

---

Les candidats à ces bourses doivent soumettre leur dossier de demande de bourses sur la plateforme CampusFaso à travers le lien suivant : [www.campusfaso.bf](http://www.campusfaso.bf).

Les dossiers doivent être soumis sur la plateforme du **02 au 15 septembre 2024 au plus tard à 23 h 59 min. sur le site : <https://campusfaso.bf> dans la rubrique bourse.**

Pour la procédure, une fois sur la plateforme, chaque postulant doit :

- créer un compte INE (Identifiant National d'Etudiant) s'il n'en a pas. **Il doit s'assurer de conserver soigneusement son mot de passe de connexion qu'il recevra par email ;**
- se connecter à son compte INE à l'aide de son identifiant (INE) et du mot de passe reçu par email ;
- cliquer sur la rubrique « Bourse » pour accéder à l'espace de dépôt de son dossier de candidature à la bourse ;
- renseigner tous les champs et **charger les scans de toutes les pièces constitutives** du dossier de candidatures aux champs qui y sont réservés ;
- valider sa candidature.

#### 5 Recommandations pour le dépôt des dossiers

---

Le candidat doit s'assurer :

- avant de commencer la procédure de dépôt en ligne, de disposer d'une bonne connexion ;
- avant de commencer la procédure de dépôt en ligne, de scanner de manière lisible toutes les pièces requises; vérifier que la taille maximale de chacune des pièces scannées (fichiers) et à joindre au dossier ne dépasse pas cinq (05) Mégaoctets (Mo) ;
- d'enregistrer son dossier avant la date limite de dépôt des candidatures ; **se reconnecter après le dépôt pour vérifier que son dossier est bien complet et que toutes les pièces ont été bien chargées dans les champs appropriés de l'espace de candidature ;**
- d'avoir reçu un email de confirmation, après avoir soumis avec succès sa candidature ; **la réception de l'email de confirmation ne garantit pas la conformité du dossier aux termes du communiqué mais indique que le dossier a été effectivement déposé.**

#### 6 Conditions et modalités d'examen du dossier

---

- La procédure d'examen des dossiers se fera en deux (02) phases :
  - une 1<sup>ère</sup> phase de présélection sur la base du mérite et en tenant compte du quota de bourses disponibles ;

- une 2<sup>ème</sup> phase, qui est l'attribution des bourses aux plus méritants sur la base du quota de bourses disponibles.
- Tout dossier **incomplet**, même valablement déposé avec réception par le candidat d'un email de confirmation **ne sera pas examiné**.
- Tout dossier comprenant la copie **scannée de l'original** ou la copie **scannée d'une photocopie non légalisée** en lieu et place de la **copie scannée de la photocopie légalisée** exigée par le communiqué ne sera pas examiné.
- Tout dossier comprenant un **original** ou une **photocopie non légalisée** en lieu et place de la **photocopie légalisée** exigée par le communiqué ne sera pas examiné.
- **Tout salarié du public ou du privé qui candidate s'expose à des poursuites judiciaires conformément aux lois en vigueur.**

P/le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire général

**Pr Samuel PARE**  
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

